

Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV de la région  
Occitanie



## A retenir

### MILDIU

Il est important de maintenir un feuillage fonctionnel pour la mise en réserve et la maturité des grappes restantes.

En 2023, le mildiou a occasionné de fortes pertes de récolte.

### VERS DE LA GRAPPE

Le 3ème vol est étalé et les captures sont significatives. La pression est forte, soyez vigilants.

### ALEURODE EPINEUX DU CITRONNIER

Première détection en juin 2023 dans le Gard et l'Hérault, vigilance accrue.

## METEO

### • Pour la période écoulée

La semaine a été fraîche avec quelques rares passages d'averses.

La campagne a été très arrosée (14j de pluie au mois de juin sur l'ensemble des stations du réseau). Les orages se sont succédés engendrant parfois des cumuls très importants de manière localisée. De fait, l'humidité est restée très présente. Cette humidité associée aux températures élevées a engendré un niveau de pression maladie important.

## STADES PHENOLOGIQUES



La véraison est enclenchée sur la quasi totalité des parcelles. Elle progresse significativement cette semaine.

Les Cabernet francs restent plus tardifs avec 25 à 30% de grains vérés alors que les autres cépages atteignent 80 à 90% de la véraison (Syrah, Côt, Fer, Gamay et Négrette précoce). Le Muscat est intermédiaire avec 50 à 75% de grains vérés.

Des retards de maturité significatifs sont observés sur des parcelles très touchées par le mildiou.

Stade 37 : fin véraison

Photo CA81 – stade selon  
échelle Eichhorn et Lorenz



Directeur de publication :  
Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution  
ISSN en cours

Comité de validation :  
Chambres d'agriculture et  
Hte-Garonne, du Tarn-et-  
Garonne, Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Vinovallée  
Cave de Fronton



ÉCOPHYTO  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère  
chargé de l'agriculture et le  
ministère chargé de l'écologie,  
avec l'appui financier de  
l'Agence Française pour la  
Biodiversité, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués au  
financement du plan Ecophyto.

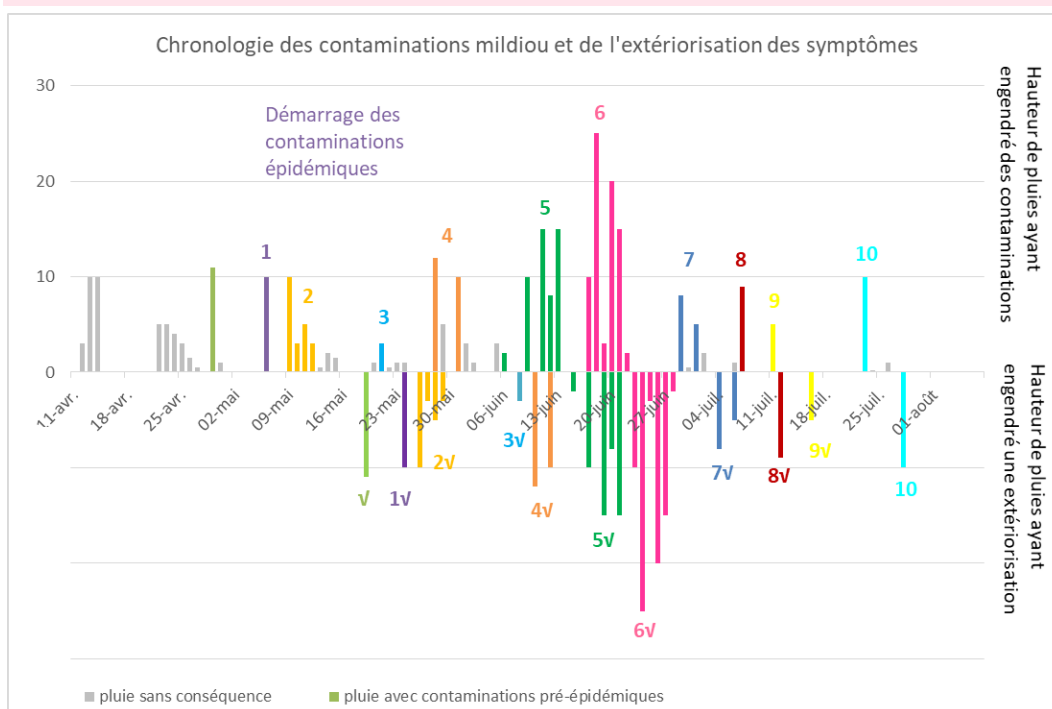
# MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

## • Situation au vignoble

Les pluies ont été nombreuses et parfois importantes durant les mois de mai et juin. En conséquence, le mildiou a été la maladie la plus présente cette année au vignoble de Fronton et a fortement impacté le potentiel de récolte : 40% aurait été perdu d'après les 1ères estimations.

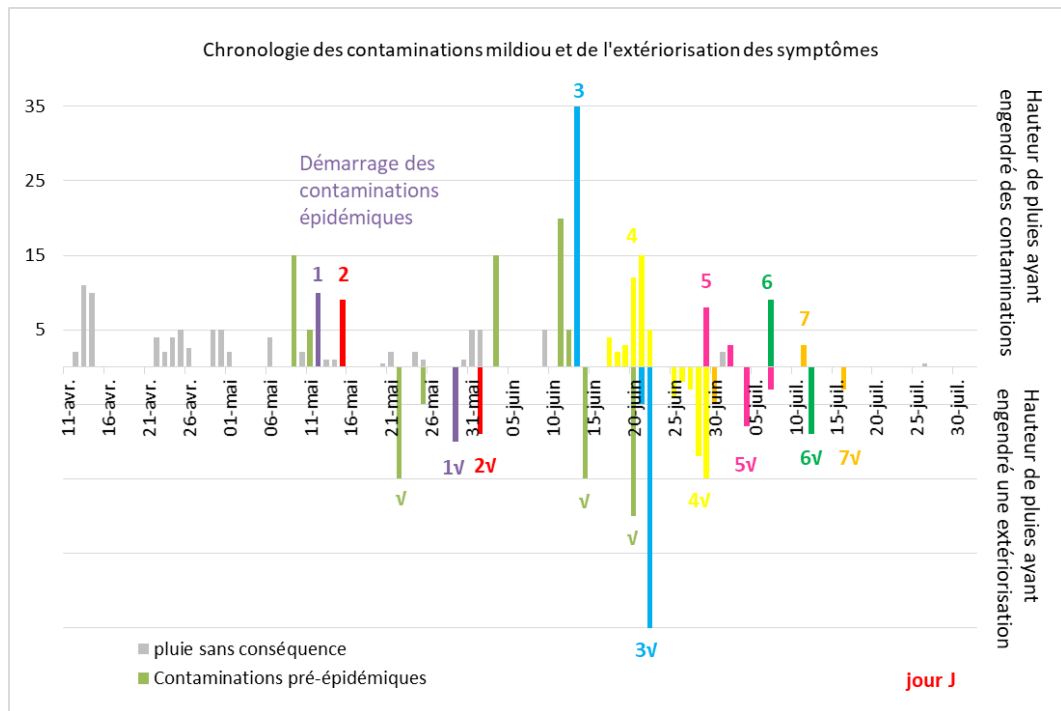
Sur le Tarn-et-Garonne, en 2023, la pression a été forte et singulière. Elle a nécessité une gestion de tous les instants et le moindre relâchement a été lourd de conséquences. Les pertes de récolte sont significatives : au moins 30% de pertes avec des cépages beaucoup plus impactés comme le Merlot, le Cabernet franc et le Chardonnay.

**Évaluation du risque** : Les grappes ayant entamé la véraison, elles sont maintenant moins sensibles. Il reste néanmoins important de maintenir un feuillage actif afin de favoriser la maturité des raisins mais aussi la mise en réserve indispensable pour la campagne suivante.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le Tarn-et-Garonne et son impact en termes de contaminations Mildiou (hors repiquages).

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liés à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le vignoble de Fronton et son impact en termes de contaminations Mildiou (hors repiquages).

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liés à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation au vignoble

Le black-rot a été présent sur grappes sur certaines parcelles mais il a été moins impactant que le mildiou.

**Évaluation du risque :** La véraison arrivant à son terme dans de nombreuses situations, le risque de propagation des symptômes diminue. Il devient maintenant inutile de maintenir la protection.

**Sur les parcelles impactées sur grappes, la prophylaxie qui consiste à éliminer les baies momifiées, devra être mise en place lors des vendanges ou de la taille.**

## OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

### • Situation au vignoble

Sur tous les vignobles, la situation évolue peu. Lorsque des symptômes sont présents, ils restent peu impactants.

**Évaluation du risque :** La véraison arrivant à son terme dans de nombreuses situations, il devient maintenant inutile d'intervenir.

## BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

### • Situation au vignoble

Sur le vignoble de Fronton, des foyers sont visibles sur Négrette. Ils sèchent et progressent rarement.

Sur les vignobles du Tarn et Garonne, très peu de symptômes sont observés.

**Évaluation du risque** : Il est maintenant inutile d'intervenir, seules la prophylaxie et la gestion de l'eudémis permettront de limiter la pression en cas de vendanges pluvieuses.

## VERS DE LA GRAPPE *(Lobesia botrana)*

### • Situation au vignoble

De nouvelles et fortes captures ont eu lieu sur les pièges du vignoble de Fronton. Quelques perforations sont observées (10% au maximum), notamment sur les secteurs avec le plus de piègeages.

Sur le Tarn et Garonne, le niveau de captures est fort.

**Évaluation du risque** : Le 3<sup>ème</sup> vol est en cours et s'étale dans certains secteurs. Des pontes significatives sont signalées. Les observations réalisées montrent une pression qui augmente en G3.

Soyez très vigilants, la gestion de la G3 est à mettre en œuvre car l'impact de l'eudémis sur la récolte peut être important aussi bien en termes de qualité que de quantité.

**Le dépôt des pontes est en cours. Le stade tête noire peut être présent. Il s'agit d'un stade clé dans la gestion des vers de la grappe.**



**Techniques alternatives** : La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique.  
<https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>

## CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

### • Situation au vignoble

Les populations larvaires sont globalement peu présentes sur l'ensemble des vignobles. Sporadiquement, dans le Tarn et Garonne, quelques parcelles présentent des niveaux de population plus élevés.

Les grillures sont rarement visibles.

**Évaluation du risque** : Surveillez les parcelles, en particulier de Négrette, Côt et Cabernet dont le feuillage peut-être impacté par les grillures en fin de saison.



Grillures – Photo CA81

**Seuil indicatif de risque** : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles



**Techniques alternatives** : Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique.

# FLAVESCENCE DOREE *(Scaphoideus titanus)*

## • Situation au vignoble

L'extériorisation de symptômes semble progresser.

**Évaluation du risque** : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

<b>T3</b>	<b>en conventionnel</b> : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque, entre le <b>20 juillet et le 5 août</b> <b>en AB</b> : 10j après le T2, selon analyse de risque	<b>Terminé</b>
-----------	---	----------------

L'arrêté préfectoral est publié sur le site de la DRAAF, retrouvez-le en cliquant [ICI](#).

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2022 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

**Penser à enlever tout pied atteint dès sa détection.**

**La prospection précise de vos parcelles est obligatoire et les résultats doivent être transmis à vos techniciens ou à l'ODG.**

# ALEURODE EPINEUX DU CITRONNIER

*(Aleurocanthus spiniferus)*

L'aleurode épineux du citronnier a été officiellement détecté pour la première fois en France métropolitaine au mois de juin 2023 dans les départements du Gard et de l'Hérault.

Pour plus de détails sur cet organisme de quarantaine cliquez [ICI](#).



*Adultes sur vigne*

## Que faire en cas de découverte ?

Toute observation d'insectes "suspects" par un opérateur professionnel ou un particulier (qu'il s'agisse de larves ou d'adultes) doit être signalée sans délai à la DRAAF-SRAL Occitanie.



**Une suspicion de foyer ?**

**Contactez rapidement la DRAAF-SRAL Occitanie :**

[sral.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr)





## Comment agir ?

Surveillez vos parcelles !

**Dans les communes infestées et communes limitrophes**, nettoyez systématiquement les appareils de rognage de la présence de feuilles pour éviter un transport de feuilles d'une parcelle à l'autre. Attention également lors des vendanges mécaniques.

En cas de faible infestation (limitée et très localisée) :

- Détruire les rameaux atteints par incinération (en respectant les restrictions en vigueur) ou en les enfermant dans des sacs pendant 15 jours).
- Réaliser 1 à 2 traitements insecticides (voir ci-dessous).

**Remarque : La lutte obligatoire contre la cicadelle de la flavescence dorée avec des pyrèthrinoïdes ou des pyrèthres naturels ne protège sans doute pas efficacement contre *Aleurocanthus spiniferus*. Un traitement supplémentaire est recommandé sur vigne-mère en fin de rémanence du troisième traitement obligatoire.**

**Lutte insecticide :**

- **En absence de fumagine, le plus tôt possible après détection**, appliquez des produits à base d'huiles minérales paraffiniques ou d'huile d'orange douce à renouveler pendant la période d'activité du ravageur (voir Bulletin de Santé du végétal HS). Respecter les recommandations des AMM sur les usages vigne.
- **En cas d'infestation plus forte et présence de différents stades dont adulte ainsi que, en cas de présence sur pépinière et vigne-mères dans les communes infestées ou pépinières de plants en pot sous serre, utilisez des produits à base de Maltodextrine (liste biocontrôle, AMM 120 jours).**

**Fin des BSV, bonnes vendanges !**

### **REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tam et élaboré sur la base des observations réalisées la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, la Chambre d'Agriculture du Tam-et-Garonne, Vinovale Cave de Fronton, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

-----  
Ce mois-ci, découvrez la nouvelle plateforme  
**Auxiliaires et pollinisateurs** sur le site Agriconnaissances !



**AUXILIAIRES ET POLLINISATEURS**  
Découvrir et développer la biodiversité fonctionnelle dans vos parcelles

Un espace web pour vous familiariser avec les enjeux de la biodiversité fonctionnelle en milieu agricole

itsap CHAMBRE D'AGRICULTURE OCCITANIE

Page accessible en cliquant [ICI](#)